

particulier après que le prix Nobel de la paix a été décerné conjointement à l'évêque Carlos Belo et à M. José Ramos-Horta, porte-parole du FRETILIN en exil volontaire. Ce prix a encouragé la communauté internationale à exiger de nouveau que l'Indonésie fasse des efforts sincères pour résoudre la question.

Au cours des dernières années, une déclaration du président a été adoptée à l'unanimité à la Commission des droits de l'homme sur la question du Timor oriental. À la dernière session, l'Indonésie a accepté de conclure un protocole d'entente avec le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme et envisage d'accorder au Timor oriental l'accès à un agent du programme onusien des droits de la personne installé à Djakarta.

POSITION DU CANADA

Le Canada appuie le seul processus international qui existe pour régler la situation du Timor oriental, à savoir les entretiens entre le Portugal et l'Indonésie, menés sous l'égide de l'ONU. Il a aussi contribué financièrement à la deuxième série des rencontres dans le cadre du dialogue global sur le Timor oriental, qui ont eu lieu du 19 au 22 mars 1996.

Le Canada fait part régulièrement de ses préoccupations concernant le Timor oriental aux représentants du gouvernement indonésien. Il a pris des mesures pour pénaliser l'Indonésie pour le massacre de Dili en suspendant trois projets prévus par l'ACDI, d'un montant de 30 millions de dollars. Le premier ministre a soulevé la question des droits de la personne et du Timor oriental, lors de sa rencontre avec le président Suharto à l'occasion de la visite d'Équipe Canada en janvier 1996. Le ministre des Affaires étrangères, M. Axworthy, a aussi abordé la question du Timor oriental avec son homologue indonésien, M. Ali Alatas, en juillet 1996, à l'occasion des rencontres ministérielles de l'Association des nations du sud-est asiatique (ANSEA), à Djakarta. Il a fait suivre ces discussions par des lettres adressées aux ministres des Affaires étrangères de l'Indonésie et du Portugal, les exhortant à redoubler d'efforts pour régler la question du Timor oriental de manière acceptable pour la communauté internationale, lors des entretiens trilatéraux organisés sous l'égide de l'ONU. En novembre 1996, le Canada a évoqué la question du Timor oriental au débat annuel sur les droits de la personne au troisième comité de l'ONU à New York. L'honorable Raymond Chan, secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, a abordé à nouveau cette question avec le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Ali Alatas, quand ils se sont rencontrés à Manille en novembre pour la réunion de l'CEAP.

Le programme canadien de coopération au développement appuie de nombreux projets locaux au Timor oriental. Le Canada a mis sur pied l'un des plus grands programmes d'aide dans cette région, en lui consacrant 500 000 \$ du Fonds canadien d'initiatives locales. CARE Canada reçoit aussi un financement de l'ACDI pour l'aider à mettre en oeuvre ses projets au Timor oriental. Un appui multilatéral de 300 000 \$ est fourni également au Comité international de la Croix-Rouge pour ses programmes timorais.